

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fin de la saga « Cité Moderne » : le Gouvernement approuve le permis de rénovation pour 16 logements sociaux

Ce jeudi 10 septembre 2009, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a accueilli favorablement le recours au Gouvernement introduit par la scrl La cité Moderne. Le permis d'urbanisme - qui vise à rénover le bâtiment d'habitation situé rue du Grand Air, 1 à 5, à Berchem-Sainte-Agathe - va donc enfin pouvoir être mis en œuvre.

Le recours au Gouvernement bruxellois a été introduit en avril 2009 suite au refus de permis d'urbanisme rendu par le Fonctionnaire-Délégué. Ce refus se justifiait par l'impossibilité de mettre en œuvre certaines conditions contraignantes imposées par la Commission Royale des Monuments et Sites - notamment au niveau des techniques d'isolation préconisées.

Conçue dans les années 1920, par l'architecte Victor Bourgeois, la Cité Moderne est un ensemble de logements sociaux qui s'inscrit à l'avant-garde du style moderniste. Sa qualité patrimoniale lui a valu d'être classée le 7 septembre 2000 par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. Depuis son classement, aucun projet de rénovation n'a pu être concrétisé.

La rénovation prévoit l'aménagement de 16 logements sociaux (au lieu des 27 actuels) et la suppression des locaux de commerce voisins aux logements du rez-de-chaussée. Cette démarche va permettre d'une part d'adapter l'immeuble aux exigences actuelles de confort et d'hygiène requises pour des logements décents, mais aussi d'assurer une diversité de types de logements. Certains logements comporteront jusqu'à 5 chambres, ce qui répondra adéquatement aux demandes que rencontre la Région de Bruxelles-Capitale.

« Avec cette décision, c'est une vraie saga longue de plusieurs années qui prend fin, commente Emir Kir. Enfin, cette partie de la Cité Moderne va pouvoir être rénovée et accueillir de nouveaux occupants. Quand l'on sait le manque crucial de logements sociaux en Région bruxelloise, cette nouvelle ne peut qu'être réjouissante. Autre bonne nouvelle: nous avons particulièrement veillé à ce que cette rénovation permette une meilleure isolation des bâtiments, et donc de substantielles économies d'énergie pour ses habitants. »

« C'était un réel défi de présenter un projet de rénovation qui ne porte pas préjudice à l'œuvre de l'architecte Victor Bourgeois, complète Charles Picqué, en charge des Monuments et Sites,

tout en apportant un confort moderne et optimal pour les futurs locataires. Je suis ravi que le projet de rénovation auquel nous venons de donner le feu vert respecte et combine ces deux éléments essentiels. »

Contacts presse:

- Pour le Cabinet du Ministre-Président Charles Picqué: France Marage 0497-599.111
- Pour le Cabinet du Secrétaire d'Etat Emir Kir: Fabienne Defrance 02/506.34.19 ou 0499/588.300